

Privas le 10 février 2022

REALITES et ILLUSIONS

Chères, chers collègues,

La collectivité aborde un tournant social glissant avec la réorganisation des services et le nouvel organigramme, une gestion expérimentale d'horaires de travail pour le personnel du social, un volet Ressources Humaines à découvrir avec un lot de surprises, et l'absence de réponse aux dernières interpellations syndicales.

Nous mettons en avant le futur organigramme qui nous a été présenté par la Directrice Générale des Services, et qui nous a exposé les nouveautés au sein des directions générales adjointes. Un discours aux propos rassurants pourrait nous donner l'**illusion** que les bouleversements seront minimes pour la plupart des services.

Seul l'encadrement a été consulté et a pu s'exprimer...quid de la grande majorité du personnel !!!

Et le Comité Technique est convoqué le 28 février !

Aujourd'hui il est indispensable que le Président et la Vice-Présidente en charge des ressources humaines aillent au contact des agents pour apporter les explications aux changements.

L'engagement d'Olivier AMRANE était de rencontrer tout le personnel départemental, à ce jour certains l'attendent encore, le Président jouerait-il l'Arlésienne ?

L'intersyndicale avec les représentantes de l'action sociale, ont abordé et exposé l'ensemble des problèmes liés à leur métier aux trois Vice-Présidentes, mesdames Sandrine GENEST, Sylvie GAUCHER, et Claudie COSTE ainsi qu'à la direction générale des services.

Nous découvrons la mise en place à titre expérimental sur 3 mois d'un dispositif de fonctionnement horaires en CMS du Territoire action sociale centre (amplitude horaire de 8h50 / jour sur 4.5 j par semaine), sans en avoir été informé et ceci pour pallier à l'écrêtement mensuel des heures des travailleurs sociaux... Que cela présage t-il pour l'avenir ?

Nous avons soutenu les légitimes revendications de l'ensemble des acteurs de l'action sociale et nous étions convaincu que le partage d'idées était la conception d'un dialogue social riche entre un exécutif et les organisations syndicales représentatives.

Nous constatons que ce n'est pas la **réalité** du moment !!!

Si la conception idéologique d'une concertation doit se résumer à une simple et pure validation en instance administrative, cela risque fortement de heurter les agents qui nous ont donné mandat pour défendre les valeurs morales...

- **La concertation a cédé la place à l'imposition : il n'est plus temps de dialoguer, mais d'imposer les choses sans en débattre ni avec les agents, ni avec les organisations syndicales...**

SAVOIR ET COMPRENDRE, NOTRE ENGAGEMENT POUR VOUS.

L'équipe FORCE OUVRIERE